



ASSOCIATION
DE PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE
DE L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

PUBLIC PROFESSIONNEL ET PRÉ-REQUIS

- Psychologues
- Pédiopsychiatres, psychiatres
- Professionnels paramédicaux (orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, infirmiers ...)
- Professionnels du secteur social (cadres, assistants sociaux ...)
- Professionnels du secteur médicosocial (cadres, chefs de service, responsables ...)
- Professionnels de l'éducation (psychopédagogues, éducateurs, enseignants spécialisés...)

Pré-requis : expérience et habiletés dans la prise en charge des troubles d'apprentissage. Connaissance des spécificités cliniques en lien avec la notion des troubles d'apprentissages.

Nombre de participants : de 8 minimum à 16 maximum

PRISES EN CHARGE PSYCHOPÉDAGOGIQUES DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

2 JOURS DE FORMATION

PROGRAMME GÉNÉRAL

Ce stage consiste à proposer aux professionnels du soin, de la santé et de l'éducation une formation à l'approche psychopédagogique des troubles des apprentissages. Après la démarche d'évaluation, comment accompagner et aider des enfants présentant des difficultés spécifiques dans le champ des apprentissages grâce aux outils de la psychopédagogie.

Pour chaque trouble *dys*, un rappel des grandes notions et des critères diagnostiques sera proposé avant d'aborder la spécificité d'une prise en charge psychopédagogique adaptée.

Au travers de vignettes cliniques et de présentations de suivis, nous verrons, au-delà de l'identification du trouble, comment aider au mieux ces enfants empêchés de penser et en panne dans les apprentissages.

FORMATEUR

Responsable de la session

Louis-Adrien Eynard, psychologue, psychopédagogue, formateur ; doctorant Université La Défense – Paris Ouest Nanterre et Université Genève ; CMPP Claude Bernard – Paris ; chargé d'enseignement Université René Descartes - Paris

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA SESSION

A l'issue de la formation, le participant aura acquis des compétences pour :

- Savoir proposer un accompagnement à l'enfant et à sa famille, après l'identification d'un trouble des apprentissages
- Connaître et maîtriser les outils psychopédagogiques disponibles
- Découvrir les apports pluriels des suivis psychopédagogiques

PROGRAMME et DÉROULEMENT

en présentiel, en distanciel ou en intra auprès des équipes

Horaires	Demi-journée 1	Demi-journée 3
9 h	Accueil, présentation et programme La psychopédagogie à la croisée des chemins	La psychopédagogie et les troubles d'apprentissage
12 h 30	• Introduction • La psychopédagogie, une discipline vagabonde • Qui sont ces enfants empêchés de penser ? (Du soutien psychopédagogique au DDCP) • Un travail sur la Zone Proximale de Développement	• Définition des troubles d'apprentissage • Repérage, dépistage et prise en charge des troubles du calcul et du raisonnement mathématique • Présentation de vignettes cliniques • Repérage, dépistage et prise en charge des troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité • Présentation de vignettes cliniques
Horaires	Demi-journée 2	Demi-journée 4
13 h 30	La psychopédagogie : une prise en charge en 4 temps	✓ Mise en situation et présentation de la mise en place d'un groupe de psychopédagogie
17 h00	• La réponse à l'intervention (exemple de la dyslexie) • De la prise en charge spécifique aux aménagements et adaptations scolaires • Apports des neurosciences à la psychopédagogie • Présentation de vignettes cliniques	✓ Echanges, partages d'expériences et discussions sur les groupes institutionnels Evaluation de la formation et des acquis

TARIFS (TTC)

Tarifs formation (TTC) Formation 2 jours = 14 heures

Formation prise en charge par l'employeur : 490 €

Inscription en individuel : 395 € **Spécial étudiant** moins de 27 ans : 200 €

Une fois votre inscription réalisée, une confirmation vous sera envoyée dans un délai de 48h ouvrées.

Pour les demandes de formations Intra établissement, le délai de mise en place de la formation est de minimum deux mois (délai d'accès).

Cette session peut faire l'objet d'adaptations spécifiques pour les stagiaires en situation de handicap. Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : contact@appea.org.
Règlement intérieur disponible sur simple demande.

MÉTHODES, SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode magistrale de transmission, méthode démonstrative de participation, et méthode interactive en alternance, avec échanges et ateliers ; présentation sur powerpoint ; exposé de situations et discussion de dossiers cliniques ; documentation, articles et bibliographie en version papier et/ou numérique (clé usb, dropbox ou WeTransfer).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation des acquis.

MOYENS PERMETTENT DE SUIVRE LA RÉALISATION DE L'ACTION

Feuille d'émargements signée à la demi-journée par le participant et le formateur

Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.

DATES DES SESSIONS

Lieu à distance (visio zoom en direct)

- 14 et 15 décembre 2026
- 10 et 11 juin 2027
- 18 et 19 novembre 2027